

Compte rendu du CA du 4 juin 2008

Présents : ROY Céline
POULAIN Herve
FAVEREAU Isabelle
EVEN Jean-François
LE BELLOUR Dominique
BUTTIFANT Michel
CADY Régis
DUBOST Jean-Christophe
MOULIN Lydia
LEMIGNON Stéphane

- Informations plan NIV

Le plan NIV a été entièrement accepté pour une hauteur de 17803€ ceci comprend :

- Le camion de type VW
- 7 kayaks polo
- 1 slalom de type « team »
- 4 slaloms de type « club »

Et pour une valeur de 755€

- 4 kayaks initiation adulte
- 1 K2 en polyéthylène

Le camion arrivera au cours de la deuxième quinzaine de juin.

Il convient également à tous les conducteurs de ce dit véhicule de respecter bien évidemment le code de la route ainsi que les règles de sécurité mais aussi et surtout les personnes qu'ils transportent.

-Suite à la demande de Jérôme Mainguy de rencontre le bureau il a été invité au CA et a pu s'exprimer en début de réunion .

Depuis le départ de Ronan Le Breton, Jérôme Mainguy rencontre des difficultés et souhaite les exprimer devant le conseil d'administration.

A l'aide d'un tableau Jérôme nous présente l'évolution de son encadrement depuis la saison 2000-2001. L'augmentation du nombre de licenciés ainsi que du nombre d'équipes imposent une augmentation du nombre de séances.

Jérôme déplore la baisse du bénévolat ces dernières années pour arriver cette saison au niveau zéro.

Évolution importante de la professionnalisation du poste de Jérôme Mainguy qui passe de 10h30 d'encadrement il y a 8 ans, à 22h30 cette année. Avec la même charge administrative.

Le ressenti de Jérôme Mainguy par rapport à son poste : celui-ci correspond davantage pour lui à un chef de base plutôt qu'à celui d'entraîneur. Il considère que la rémunération actuelle de son poste ne correspond pas au travail effectué ces derniers mois.

Il regrette également la solution mise en place par le bureau (distribution de courrier aux enfants) sans qu'il en soit informé. Ce qui a provoqué une vague d'inquiétude chez les parents par rapports aux encadrements.

Il ne souhaite pas repartir sur une activité identique en septembre.

Pour finir Jérôme Mainguy pose des questions au CA.

- Qu'en est-il du second permanent ?
- Y a-t-il d'autres solutions qui ont été envisagées ?
- Quelle est l'évolution de son poste ?
- Pourquoi les compétiteurs n'ont pas été réunis pour les sensibiliser à la situation actuelle ?
- Il a le sentiment de ne plus être un entraîneur.
- Il souhaite un affichage systématique du compte rendu des CA.

-Réponses du CA :

La recherche d'une solution pour le ½ service actuellement vacant, est toujours d'actualité sauf qu'aucune personne ne s'est manifestée.

Plusieurs solutions s'offrent au CA pour pérenniser le fonctionnement du club soit :

- Continuer la prise en charge des entraînements des équipes par Jérôme Mainguy, peut être aux détriments des encadrements des plus jeunes et des scolaires.
- Recentrer le travail de Jérôme Mainguy sur les missions antérieures à sa nomination en tant qu'entraîneur.

Le CA a conscience du problème du bénévolat dans le club mais ne peut malheureusement pas imposer à ses adhérents de prendre des séances, se pose d'ailleurs sans doute le problème des compétences d'encadrement de certaines personnes.

Le CA décide donc de recentrer les activités de Jérôme Mainguy sur l'encadrement des jeunes plutôt que sur les entraînements (étant donné le peu de personnes pouvant être présentes à ceux-ci).

Cette solution sera effective jusqu'à ce que le club trouve une solution au plan financier, humain, et organisationnel qui lui permette de fonctionner au plus près de ces objectifs.

Prochain CA le 1^{ier} mardi de juillet à 20 h au club

Le Président

Michel BUTTIFANT